



04 ✦ PROBLÉMATIQUE

06 ✦ PROGRAMME

08 ✦ ESPACE AGORA

14 ✦ PRATIQUE
ET INSCRIPTION



Infos, actus et inscriptions en ligne :
congres.uniopss.asso.fr



Patrick Doutreligne
Président de l'Uniopss

“ UN CONGRÈS POUR UN AVENIR ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL !

Voici enfin le moment de nous retrouver ensemble à l'occasion de ce congrès de Rennes les 13 et 14 janvier 2022. Le report de cet événement pour cause de pandémie en 2020 et 2021 nous amène à plusieurs constats. Tout d'abord, un congrès en période électorale présidentielle puis législative nous impose d'utiliser notre force d'interpellation pour présenter un programme sociétal avec une primauté à la personne, à l'humain, en particulier pour notre secteur social, médico-social et sanitaire. Ensuite, nos propositions doivent tenir compte des enseignements livrés par la crise de la Covid. Il serait absurde et irresponsable de ne pas infléchir les politiques et les transformations nécessaires, au regard des évolutions, des obstacles mais aussi des réussites, des engagements, des innovations, initiés durant cette période.

Les corps intermédiaires, en particulier les associations, ont démontré une force de résistance et d'adaptation qui s'est révélée remarquable. Ils ont constitué un rempart indispensable pour protéger, accompagner de nombreux publics, particulièrement fragilisés par cette crise sans précédent.

La reconnaissance de la population était faible en dehors des personnes concernées, comparativement au secteur hospitalier. Celle des pouvoirs publics n'est intervenue qu'après une longue période où il a fallu mener des combats avant d'aboutir à des résultats qui restent imparfaits, comme l'aide à domicile, et qui parfois occultent des secteurs entiers, comme celui de la protection de l'enfance.

Notre congrès de Rennes devient donc une formidable opportunité pour se faire entendre, pour proposer de nouvelles orientations, pour défendre les publics que nous accompagnons, pour rassembler l'ensemble du monde associatif solidaire et pour exiger des mesures concernant l'attractivité des métiers du social. Nous porterons à cette occasion un projet ambitieux, permettant de répondre aux défis environnementaux, sociaux et citoyens du monde d'après.

VENEZ NOMBREUX ET DÉMONSTRONS, ENSEMBLE, NOTRE DÉTERMINATION ! ”



AUJOURD'HUI, LES ASSOCIATIONS CONSTRUISSENT DEMAIN...

Parlons-en !



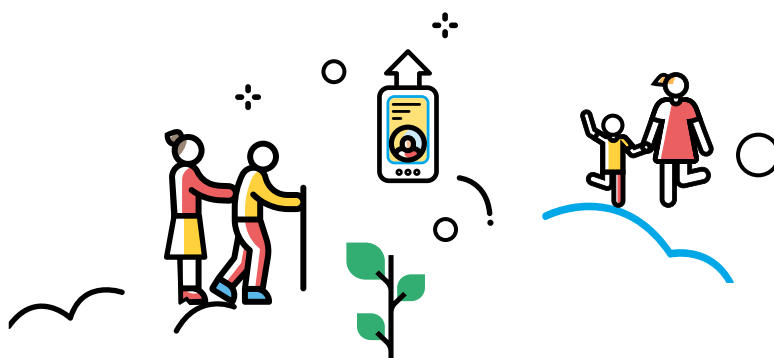
Après le Congrès de Tours qui avait rassemblé en 2018 plus de 1 000 participants, **le 34^e Congrès de l'Uniopss aura pour fil rouge la promotion des associations comme actrices de la construction d'un projet de société pour l'après crises.**

Une occasion de déconstruire aussi un certain nombre d'idées reçues au sujet de leur rapport à l'innovation, technologique, organisationnelle mais aussi sociale et citoyenne.

A lors que les associations jouissent d'une large popularité dans la société française et permettent chaque jour à des milliers de personnes de marcher sur le chemin de l'inclusion, alors qu'elles ont joué un rôle majeur pendant la crise sanitaire, elles ne sont pas spontanément perçues comme des acteurs de l'innovation.

Construit avec le réseau des Uriopss, des adhérents nationaux et le concours spécifique de l'Uriopss Bretagne, ce Congrès entend valoriser les initiatives associatives à l'œuvre sur les territoires, pour renouveler le débat public, contribuer à une alternative pour les politiques publiques, ajuster en continu les pratiques et améliorer en profondeur la qualité de vie pour et avec les personnes concernées. Il a pour ambition d'affirmer l'identité de mouvement de notre réseau, en prenant de la hauteur de vue autour d'un projet de société, tout en assurant l'ancrage dans la réalité des associations et des personnes qu'elles accompagnent.

Tables rondes, conférence-débat grand public, ateliers et forums ponctueront ces deux jours de questionnement, de débats, d'interpellation et de construction collective, à l'heure de choix décisifs pour l'avenir.





UN CONGRÈS POUR SE MOBILISER, S'OUTILLER, INTERPELER ET CONSTRUIRE UN PROJET POUR L'APRÈS CRISES !



S'INFORMER ET S'OUTILLER : ÉLARGIR LE CADRE POUR RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES ASSOCIATIONS

Alors que la crise sanitaire devrait marquer durablement la situation économique et sociale - avec des effets qui ne sont que partiellement identifiés - **l'année 2022 fera place à une étape électorale majeure**. Pour les associations, l'enjeu n'est pas seulement celui du train de mesures à inscrire sur l'agenda législatif, mais bien celui du projet de société à mettre en avant : **il s'agit de comprendre les crises en profondeur, de débattre de l'après-crise, pour affirmer le rôle qu'elles peuvent jouer dans un contexte qui - une fois encore - met la cohésion sociale en tension**. Car certaines populations ont été touchées plus que d'autres et les inégalités sociales – entre les territoires, entre les générations, entre les personnes selon leurs origines ou leur situation – sont une réelle épée de Damoclès. **Alors que la notion d'innovation est souvent appréhendée sous l'angle technologique et organisationnel, il s'agit de la mobiliser pour revisiter l'environnement, les politiques publiques, le rôle possible des associations.**

❖ **L'innovation comme un enjeu global**, concernant les transformations sociétales, les conceptions du droit et celles de l'économie, les politiques publiques, les rapports sociaux... bien au-delà, donc, du fonctionnement des entreprises.

❖ **Les différents champs de l'innovation** : managériale, scientifique et technologique (numérique, IA), sociale, citoyenne.

❖ **Les diverses perspectives et conceptions** : améliorer seulement l'efficacité, repenser les politiques publiques notamment sur les territoires, développer l'émancipation des personnes...

❖ **Les choix possibles pour les associations, au carrefour de ces conceptions** : technologie, management, participation, gouvernance, projet...

SE MOBILISER ET INTERPELLER : CONSTRUIRE UN PROJET À LA HAUTEUR DES DÉFIS DE L'APRÈS CRISES

La dernière année du quinquennat a vu émerger un nouveau train de mesures économiques et sociales : plans de relance, loi pour les générations solidaires et liens éventuels avec la réforme de retraites, loi sur la gouvernance de la protection de l'enfance... **Mais quelle est la perspective d'ensemble ?** Peut-on échapper à une lente et silencieuse déconstruction du socle solidaire de la protection sociale et relever aussi le défi d'une meilleure articulation entre l'écologique et le social ? Comment repenser notre système de santé, au niveau des hôpitaux, mais également dans le domaine de l'accès aux soins, dont la crise sanitaire a montré les failles ? Alors que les jeunes et les personnes âgées ont particulièrement souffert pendant la crise, n'est-il pas temps d'envisager des politiques publiques prenant en compte tous les âges de la vie ? **Allons-nous tirer les leçons de la crise, qui a montré que les métiers de première ligne dans les champs de la santé, mais aussi du social et du médico-social, étaient un rouage essentiel de notre société ?** Leur devenir est-il enfin prioritaire ? Avec quelles mesures concrètes, pour leur juste reconnaissance et leur attractivité ?

Quant aux politiques publiques, peut-on envisager une « sortie par le haut » ? Face à la persistance d'une logique en silos, pourtant critiquée depuis des décennies, au-delà du nouveau management public qui a progressivement vidé de sens le débat public, la concertation et la contractualisation, comment faire place aux alternatives constructives qui existent déjà sur le terrain ? Quelle place réelle leur donner dans le monde d'après : comment favoriser les initiatives et les coopérations locales ; et comment atténuer les inégalités au sein ou entre les territoires ?

Enfin, le fait associatif demeure sous-estimé malgré sa réalité. Dès lors, comment sortir de cette contradiction et affirmer la valeur à la fois économique et sociale des associations, au cœur des territoires ? L'enjeu est bien celui d'une transition à la hauteur des défis écologiques, démographiques et démocratiques de cette période de transition.

Autant de questions-clés qui seront mises en débat lors des différents temps de ce Congrès.

L'ESPACE AGORA ET LE VILLAGE DES EXPOSANTS



Afin de favoriser les échanges, les partages d'expériences, les réflexions et constructions collectives, **l'Espace Agora** du Congrès proposera différents temps durant les deux jours : ateliers-débats, forums découverte, sans oublier les points-innovation et les stands du **Village des exposants**.

L'occasion de découvrir les multiples visages de l'innovation associative – avec une base de plus 100 expériences pour témoigner de leur rôle - et d'ouvrir des pistes pour l'avenir.

Un **stand réseau Uniopss-Uriopss** valorisera les initiatives, prestations, outils et actions innovantes conduites par le réseau Uniopss-Uriopss pour et avec les adhérents (présentations, échanges, animations...).



| JEUDI 13 JANVIER 2022 |

8:30 ACCUEIL CAFÉ ❖ Village des exposants

9:30 > 12:00 **PLÉNIÈRE D'OUVERTURE**

FILM D'OUVERTURE ▾

Réinventer la solidarité !

OUVERTURE PROTOCOLAIRE ▾

Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, **Gilles Rolland**, président de l'Uriopss Bretagne et des représentants des pouvoirs publics.

Crises et après crises : les défis du monde d'après

LES DÉFIS ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX MAJEURS POUR LA FRANCE ▾

PROPOS INTRODUCTIFS

❖ **Changement climatique, inégalités et insécurité économiques, changement démographique ...**
Pour une lecture globale

Aspects économiques et sociaux

Gilles de Margerie, Commissaire général de France Stratégie.

Aspects éthiques

Fabienne Brugère, philosophe, professeure de philosophie de l'art, philosophie morale et politique à l'Université Paris 8.

❖ **Débat : Croissance ou décroissance : quel modèle de développement ?**

Intervenant.e.s : **Florence Jany-Catrice**, professeure d'économie à l'université de Lille, membre de la chairESS des Hauts-de-France, en débat avec **Thomas Lesueur**, Commissaire général au développement durable.

❖ **Table ronde : Quelle place des associations dans le monde de demain ?**

Intervenant.e.s : **Cécile Duflot**, directrice général d'Oxfam France, **Michel Jezéquel**, directeur général de l'association Don-Bosco, **Josef Schovanec**, philosophe et écrivain, **Claire Thoury**, présidente du Mouvement associatif.

❖ **Grand témoin**

Philippe Forget, chef d'orchestre.

❖ **Animation** : **Antoine Janbon**, rédacteur en chef d'Union Sociale.

12:00 PAUSE « INNOVATIONS » ET APÉRITIF ❖ Village des exposants
Un temps convivial pour échanger, découvrir et partager !

13:00 DÉJEUNER  **14:00** CAFÉ ❖ Village des exposants

14:30 **ATELIERS-DÉBATS**

Sujets d'actualité, regards croisés, confrontations d'idées, témoignages... l'occasion de découvrir le pouvoir d'agir et d'innover des associations, de débattre des enjeux et d'ouvrir des pistes pour l'avenir.

16:15 PAUSE « INNOVATIONS » ❖ Village des exposants

17:00 > 18:30 **CONFÉRENCE-DÉBAT GRAND PUBLIC**

L'écologie et le social sont-ils faits pour vivre ensemble ?

Le Pacte social et écologique adopté le 5 mars 2019 par 19 organisations issues de la société civile devait être une véritable feuille de route à destination du gouvernement. Après plus de deux années de crise sanitaire, économique et sociale, ce cap parvient-il encore à convaincre ? À quelles conditions les citoyens, les acteurs publics, mais également le monde de l'entreprise, peuvent-ils s'en saisir ? Plus globalement, comment faire en sorte que l'écologique et le social, deux notions perçues bien souvent comme antinomiques, puissent se concilier et contribuer à faire évoluer notre modèle de société ?

❖ **Intervenant.e.s** : **Laurent Berger**, Secrétaire général de la CFDT et initiateur du Pacte du pouvoir de vivre, **Timothée Duverger**, maître de conférences associé à Sciences Po Bordeaux, responsable de la Chaire « Territoires de l'ESS », **un.e dirigeant.e d'entreprise**.

❖ **Animation** : **Antoine Janbon** rédacteur en chef d'Union Sociale.



19:30

SOIRÉE FESTIVE

Degemer mat e Breizh !



Bienvenue en Bretagne !

Autour d'un dîner de saveurs bretonnes, l'innovation sera à l'honneur au cours de cette soirée, par des interludes musicaux au cœur de ce lieu chargé d'histoire. Du XIV^e au XXI^e siècle, le Couvent des Jacobins a eu plusieurs vies et utilisations. Depuis son origine, c'est un carrefour dédié aux rencontres et aux échanges. C'est aujourd'hui un lieu unique en France, devenu le Centre des Congrès de Rennes Métropole que nous vous invitons à découvrir autrement.

Sur inscription • Tarif : 58 €



| VENDREDI 14 JANVIER 2022 |

8:00 ACCUEIL CAFÉ ✦ Village des exposants

9:00 ATELIERS-DÉBATS

Sujets d'actualité, regards croisés, confrontations d'idées, témoignages... l'occasion de découvrir le pouvoir d'agir et d'innover des associations, de débattre des enjeux et d'ouvrir des pistes pour l'avenir.



10:30 CIRCULATION ✦ Village des exposants

10:45 FORUMS-DÉCOUVERTE

Partage d'expériences, démarche prospective, nouvelles pratiques, paroles d'acteurs... un temps d'échanges, de découvertes et de co-construction.

11:45 PAUSE « INNOVATIONS » ET APÉRITIF ✦ Village des exposants

12:45 DÉJEUNER 13:45 CAFÉ ✦ Village des exposants



14:15 > 16:00 PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Agir aujourd'hui et construire demain !

La perspective d'une société plus inclusive peut-elle s'inscrire véritablement dans un projet partagé ? Peut-on dépasser le flou qu'elle recouvre, avec pour les uns une optique libérale où l'individu équipé de capacités doit être adaptable, et pour les autres l'exigence d'une société plus solidaire qui fasse place à chacun ? L'utilisateur mieux équipé de droits peut-il s'affirmer non seulement comme client, mais aussi comme citoyen ? La « transformation de l'offre » peut-elle déboucher sur des parcours réellement choisis, sans pour autant balayer le rôle des institutions ? Les associations peuvent-elles dépasser le rôle d'opérateur en se réaffirmant comme espaces du collectif, acteurs la vitalité démocratique et composante forte de l'ESS ?

✦ Vers une société plus inclusive ? Regards croisés acteurs chercheurs

Intervenant.e.s : **Robert Lafore**, professeur émérite de droit public, président du Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss, **Patricia Sitruk**, directrice générale de l'OSE et membre du Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss.

✦ Table ronde – Comment peser sur l'agenda social ?

Quelle transformation de l'offre et quel devenir de la protection sociale ? Quels leviers pour un projet de société solidaire et durable, avec les associations ?

Intervenant.e.s : **Marie-Anne Montchamp**, présidente de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. **Bruno Palier**, directeur de recherche du CNRS à Sciences Po (Centre d'études européennes) et co-directeur du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po (LIEPP), **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'Uniopss.

✦ Animation : **Roland Janvier**, administrateur de l'Uniopss Bretagne.

DISCOURS DE CLÔTURE

Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, **un.e représentant.e de l'État.**



En savoir plus et s'inscrire en ligne
congres.uniopss.asso.fr





L'ESPACE AGORA DU CONGRÈS



*Explorer, témoigner,
découvrir, débattre...*



Afin de favoriser les échanges, les partages d'expériences, les réflexions et constructions collectives, l'Espace Agora du Congrès proposera différents temps durant les deux jours.

Circulez au gré de vos envies et de vos centres d'intérêt entre les ateliers-débats, les forums découverte, sans oublier les points-innovation et les stands du Village des exposants.

L'occasion de découvrir le pouvoir d'agir et d'innover des associations, de débattre des enjeux et d'ouvrir des pistes pour l'avenir.

ATELIERS-DÉBATS JEUDI 13 JANVIER 2022 À 14 H 30

1 INNOVATION, INVENTION : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les courants dominants tendent à valoriser aujourd'hui surtout le registre organisationnel de l'innovation, qui concerne les outils et méthodes de gestion des activités. Pourtant, l'innovation peut aussi être appréhendée par le registre institutionnel, c'est-à-dire ce qui est « institué » par des normes, des valeurs, un projet collectif. L'étude de l'innovation est ancienne : les processus d'innovation ont été étudiés par Schumpeter dès les années 30, avec en arrière-plan les travaux de Durkheim et Weber sur le changement et la régulation dans le contexte de la société industrielle qui était la leur. Sans oublier la marque de conceptions issues de configurations sociales, économiques et politiques antérieures, il s'agit d'appréhender les enjeux de l'innovation dans l'époque présente. Après les expériences de la crise sanitaire, mais aussi de manière plus structurelle, comment les associations peuvent-elles mobiliser et valoriser leurs potentiels de contribution à de meilleures réponses, au plus près du terrain et même à bas bruit ? Comment peuvent-elles faire reconnaître ce qu'elles apportent avec leurs capacités à renouveler les rapports sociaux, faire évoluer les références collectives, contribuer à l'engagement pour une société plus inclusive et durable ?

Débat sur l'innovation associative et partage d'expériences innovantes repérées au sein du réseau Uniopss-Uniopss.

2 LES TECHNOLOGIES DE L'AUTONOMIE : QUELS USAGES POUR QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

Les innovations technologiques pour l'accompagnement, le soin, le maintien de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ne sont pas sans soulever de nombreuses questions, à la fois éthiques, économiques et sociales. Contribuent-elles à favoriser un espace de vie et un environnement accueillant et bénéfique au service du maintien de l'autonomie ? Permettent-elles une réelle amélioration des capacités des personnes ? Tendent-elles, à l'inverse, à déshumaniser l'accompagnement, à faire disparaître tout contact humain ? Autant de questions qui se posent et qui confrontent des enjeux parfois contradictoires mais souvent légitimes. Il s'agira ainsi d'apporter des éléments de réponse autour du développement inévitable de ces technologies dans une perspective de complémentarité et non de substitution au lien social.

Animation : Chloé Blossier, conseillère technique Autonomie, Uniopss.

3 LE RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES ASSOCIATIVES ET L'INTELLIGENCE COLLECTIVE : COMMENT REFAIRE ASSOCIATION ?

L'exigence des logiques de parcours conduit les associations à transformer leur rapport à l'environnement et, par ricochet, leur fonctionnement interne. L'évolution propre à chaque association ne prend réellement sens que dans le rapport à des dynamiques collectives, où s'éprouvent non seulement la capacité à proposer une organisation plus rationnelle, mais aussi la possibilité d'instituer un projet commun, sur un territoire. Autrement dit, la force de l'intelligence collective réside non seulement dans la mise en commun de capacités (expertise, organisation plus opérante des réponses, ...), mais aussi dans la possibilité d'explorer ensemble de nouveaux champs, d'éprouver ce qui fait sens, à savoir un agir en commun et des valeurs partagées.

Débat autour des expériences capitalisées par l'Espace Recherche Prospective en lien avec les Uriopss PACA-Corse et Auvergne-Rhône-Alpes.

Animation : Bernard Caubere, président de l'Agence Solidarité Logement, co-fondateur et administrateur de l'association Les couleurs de l'accompagnement ; Géraldine Meyer, directrice de l'Uriopss Paca-Corse.

Animation : Yves Darnaud, délégué général de l'Espace de Recherche et de Prospective.

4 VIRAGE NUMÉRIQUE EN SANTÉ : FACILITATEUR DE L'ACCÈS À LA SANTÉ OU ACCÉLÉRATEUR DES INÉGALITÉS ?

Dans un contexte de crise sanitaire qui a considérablement augmenté l'usage et le développement d'outils numériques, comment ces derniers transforment-ils le système de santé et avec quels impacts pour les usagers ?

Comment peuvent-ils améliorer l'accès à la santé ? Quels apports et quelles limites pour les publics vulnérables et éloignés du système de santé ? A l'appui d'illustrations, notamment sur la téléconsultation en psychiatrie, il s'agira d'échanger sur les enjeux d'accès à la santé et de fractures numériques posés par le virage numérique de notre système de santé. Ce, dans un début d'année 2022, marquée par l'ouverture de l'Espace Numérique de Santé baptisé « Mon Espace Santé » pour chaque usager...

✚ **Docteur Marius Lupasco**, Praticien Hospitalier, Référent en psychiatrie adulte Pôle Santé mentale Argoat, Fondation Bon Sauveur de Bégard (téléconsultations auprès d'un centre médico-psychologique de milieu rural) ; **Maryline Thomas Keravis**, infirmière spécialisée en psychogériatrie, Fondation Bon Sauveur de Bégard (déploiement de téléconsultations en psychogériatrie) ; **Gérard Le Goff**, représentant des usagers du système de santé, France Assos Santé Bretagne - référent sur le numérique en santé.

✚ **Animation : Laurie Fradin**, conseillère technique Santé/ESSMS, Uniopss.

5 DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE LOGEMENT

La transition énergétique s'impose de plus en plus dans le débat politique et se traduit, dans le domaine de l'habitat, par la question de la précarité énergétique pour les personnes.

L'Uniopss propose donc un atelier permettant de découvrir les SLIME, Services Locaux d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie, pratiqués en Bretagne, identifiés par la Fondation Abbé Pierre, à l'initiative de certaines collectivités territoriales, et qui gagneraient à être essayés ailleurs. Il s'agit d'une pratique d'aller-vers d'un chargé de visite, travailleur social ou intervenant énergie, se rendant au domicile du ménage en précarité énergétique pour diagnostiquer les problèmes d'habitat, d'énergie, sociaux et aiguiller celui-ci vers différents accompagnements (écogestes, maîtrise du budget, accès aux droits, travaux, relogement). Cet atelier sera également l'occasion de découvrir une bonne pratique déployée nationalement, « Mon logement et moi », innovation d'accompagnement collectif des personnes, y compris âgées, en précarité énergétique, imaginée par SOLIHA, à travers un jeu permettant de visualiser un meilleur usage énergétique du logement à partir d'une maquette en 3D.

✚ **Sébastien Jérôme**, directeur de SOLIHA Finistère ; **Stéphane Martin**, directeur de l'Agence Régionale de la Fondation Abbé Pierre Bretagne.

✚ **Animation : Gilles Desrumaux**, président du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss et **Jeanne Dietrich**, conseillère technique Hébergement-Logement, Uniopss.

6 GOUVERNANCE PARTICIPATIVE : UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ ET DE PÉRENNITÉ POUR LES ASSOCIATIONS

Réponse à un besoin et à une demande, la dynamique participative est un enjeu majeur d'évolution, d'attractivité et de pérennité pour les associations. Les modalités d'un élargissement de la démarche participative sont diverses et permettent de (re)donner du sens à l'action et la place de chacun dans les organisations et à inscrire les projets dans une démarche de qualité ; elles favorisent un engagement actif de toutes les parties prenantes

de l'association (administrateurs, adhérents, salariés, personnes accompagnées, accueillies, aidants, partenaires). Ainsi, un certain nombre d'associations se lancent dans l'aventure, en mettant en place de la démocratie participative interrogeant la capacité des associations à réfléchir la place de chacun.

Une telle démarche nécessite finalement de s'intéresser à la juste partition des rôles, la reconnaissance et la responsabilité accordées à chacun. Dans cette perspective, questionner la gouvernance associative permet d'améliorer la mobilisation et la participation des acteurs, tout en engageant une nouvelle dynamique. Cet atelier sera l'occasion de présenter plusieurs projets et démarches de participation qui font évoluer les gouvernances et les pratiques d'associations et contribuent au développement et à la pérennisation de celles-ci.

✚ **Animation : Isabelle Léomant**, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours, Uniopss.

7 QUELLES RESSOURCES POUR LES JEUNES ? DE LA NÉCESSITÉ DE PENSER UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE JEUNESSE

Alors que les jeunes ont fait partie des principales victimes de la crise sanitaire qui a traversé notre pays, et que les associations de lutte contre la précarité n'ont eu de cesse de demander la mise en place d'un revenu pour les jeunes dès 18 ans sous conditions de ressources, le gouvernement a déployé en leur direction un programme d'aide à l'emploi assorti d'un revenu. Toutefois, malgré des dispositions intéressantes pour l'insertion et le soutien des jeunes précaires, ce dispositif, bien inférieur à l'ambition annoncée par le président de la République en juillet dernier, sous forme de « contrat donnant-donnant » amène à s'interroger sur le modèle de protection sociale en direction des jeunes défendu. Cette aide représente-t-elle vraiment une évolution dans l'aide apportée aux jeunes ? Comment innover et développer une réelle politique de soutien et de protection sociale des jeunes précaires ?

✚ **Tom Chevalier**, chercheur au CNRS et affilié à Sciences Po ; **Tommy Veyrat**, délégué général de l'Unclaj.

✚ **Animation : Manon Jullien**, conseillère technique Lutte contre l'exclusion, Uniopss.

8 QUELLES INNOVATIONS POUR RENDRE L'EUROPE PLUS DÉMOCRATIQUE ?

Depuis plusieurs années, l'Union européenne, beaucoup plus que la France, met en place des dispositifs de consultation citoyenne et de concertation avec la société organisée. Grâce à ces consultations publiques, tout citoyen et toute organisation européenne peut donner son avis sur les politiques mises en œuvre et les législations de l'Union. Mais de quelle façon la Commission européenne tient-elle compte (ou non) des apports de la société civile dans l'élaboration des décisions en matière sociale ? Quelles barrières sont identifiées par le secteur associatif et comment les faire tomber ? Quel traitement des réponses de la société civile aux consultations de la Commission ? Et quel retour aux citoyens de ce qui a été fait à partir de leurs apports ? Enfin, comment faire en sorte que les associations soient mieux écoutées alors qu'elles ont des moyens plus limités que d'autres acteurs, notamment les entreprises lucratives ? Éléments de réponse dans cet atelier.

✚ **Michel Mercadié**, Secrétaire d'EAPN France et ancien membre du bureau de SocialPlatform ; **Gaëtane Ricard-Nihoul**, Cheffe-adjointe de l'Unité « dialogues citoyens » de la Direction générale de Communication de la Commission européenne.

✚ **Animation : Jérôme Voiturier**, directeur général de l'Uniopss.

ATELIERS-DÉBATS

VENDREDI 14 JANVIER 2022 À 9 H

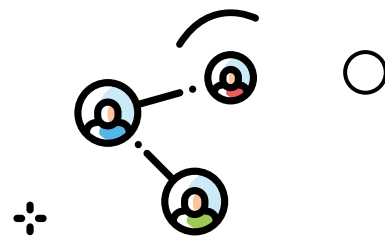
PROGRAMME EN COURS DE FINALISATION

9 COMMENT CONJUGUER MANAGEMENT ASSOCIATIF, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RSO ?

Le développement durable, au sens des 17 objectifs inscrits en septembre 2015 par l'ONU sur un agenda commun et dans une perspective universelle, constitue en principe un point d'ancrage naturel pour les projets des associations de solidarité. En effet ces objectifs de développement durable (ODD) sont une feuille de route pour éradiquer la pauvreté, assurer un travail décent à tous, garantir l'accès aux services fondamentaux (alimentation, santé, éducation), traiter les problématiques environnementales, lutter contre les inégalités. Ils traduisent ainsi un engagement des Nations à agir pour un développement durable, qui concerne bien plus que l'écologie et englobe aussi la vie des communautés humaines. Avec cet arrière-plan, la RSO peut être vue comme une modalité concrète pour s'engager dans les ODD, traduisant le choix d'une politique, qui sera déclinée dans la stratégie et dans la gestion. Finalement peut-elle, au-delà de l'application d'une norme opérationnalisable (la norme ISO 26000), à la fois traduire un engagement vis à vis de la société et constituer une réelle opportunité pour remobiliser toutes les composantes d'une organisation et permettre ainsi à un collectif de travail de trouver ou retrouver du sens à ses actions ?

✚ **Philippe Besson**, directeur général de l'AIMP Loire.

✚ **Animation : Natalia Breyse**, directrice de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes.



10 ASSOCIATION ET/OU ENTREPRISE SOCIALE ?

L'avancée de l'entreprise sociale est un phénomène complexe et ambivalent : certes, de nombreuses opportunités sont associées à la mise en avant d'une forme d'entrepreneuriat prenant en compte les questions sociales, se démarquant ainsi de l'entrepreneuriat tourné d'abord vers le profit. Mais dans le même temps, certaines conceptions de l'entrepreneuriat social occultent toute dimension socio-politique aux porteurs d'une activité économique. Ces recompositions de l'entrepreneuriat sont à situer dans le contexte de phénomènes plus généraux, comme l'implantation du nouveau management public au sein de l'État ou l'extension des référentiels marchands à des composantes de plus en plus larges de la société.

✚ **Des représentant.e.s du Conseil de Recherche et Prospective (CRP) de l'Uriopss ; Robert Lafore**, professeur de droit public à Sciences Po Bordeaux, président du CRP ; **Sébastien Poulet-Goffard**, La Compagnie Générale des Autres.

11 L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL ET LES ASSOCIATIONS

La question de l'analyse de l'utilité sociale n'est pas nouvelle : elle s'est invitée de longue date au débat de l'évaluation des politiques publiques ou du rôle des entreprises.

À chaque époque correspondent des modes et des mots-clés - évaluation d'utilité sociale, mesure d'impact social, ... - traduisant des enjeux qui se recomposent en fonction des contextes dans lesquels ils s'inscrivent. Actuellement, l'une des questions critiques est celle d'une capacité à appréhender les problématiques sociales pour elles-mêmes et non comme subsidiaires aux problématiques économiques. Malgré la diffusion extensive des référentiels managériaux et marchands, dans les entreprises comme dans les politiques publiques, il est possible de développer des approches alternatives permettant de valoriser des démarches collectives, des effets agrégés, des processus longs, des dynamiques territoriales... Des expériences intéressantes sont menées à ce sujet dans les associations, notamment à l'occasion des démarches qu'elles initient sur la question de leur utilité sociale. Regards croisés à partir des expériences menées par les Uriopss Hauts-de-France et Pays-de-la Loire.

✚ **Salomé Lenglet**, chargée de mission, Uriopss Hauts-de-France ; **Cathy Bellec**, conseillère technique, Uriopss des Pays-de-la-Loire ; **Marion Boinot**, déléguée générale adjointe, Le Mouvement associatif ; **Christophe Vernier**, Secrétaire général de la Fondation du Crédit Coopératif.

12 PATIENT - USAGER - PARTENAIRE : LEVIER D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ?

Derrière cette évolution du lexique, on assiste à un processus de transformation des politiques et des pratiques. Quelle place accorder à la parole des personnes accompagnées ? Leurs représentants ? Quelle(s) coopération(s) ? Comment décloisonner les secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux ? Le modèle « Patient - Usager - Partenaire » est-il un levier de développement des associations ? Qu'en est-il vraiment de la mise en œuvre de la participation effective des usagers, patients, personnes accompagnées et leurs représentants au sein des associations ? Cet atelier, porté par l'Uriopss Bretagne et ses adhérents, sera l'occasion de partager des expériences développées sur le territoire breton et plus généralement de débattre des freins et leviers dans la construction d'une société inclusive.

↳ Animation : **Roland Ollivier**, président de la Fondation Bon Sauveur, administrateur de l'Uriopss Bretagne et **Nathalie Perret-Launay**, directrice de l'Uriopss Bretagne.

13 QUELLES DYNAMIQUES PARTENARIALES POUR FAVORISER L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ?

Aujourd'hui, la majorité des enfants en situation de handicap de moins de trois ans sont gardés exclusivement par leurs parents. Pourtant, l'accueil des enfants en situation de handicap au sein de crèches, auprès d'assistants maternels ou garde à domicile présente de nombreux avantages pour les enfants et leur famille. Favorisant la socialisation des enfants, il permet également de changer dès le plus jeune âge le regard porté sur le handicap. Le développement de l'accueil de jeunes enfants en situation de handicap est aussi un levier pour l'activité socio-professionnelle de leurs parents. Selon l'étude Geste, les professionnels de la petite enfance ont très peu de relations, voire une méconnaissance des acteurs du secteur du handicap. L'atelier proposé par l'Uniopss sera l'occasion d'étudier comment les acteurs du secteur du handicap et de la petite enfance peuvent travailler ensemble au niveau local pour développer l'accueil inclusif des enfants de moins de 3 ans. Il s'intéressera également aux freins que les parents, les professionnels et les acteurs institutionnels peuvent rencontrer pour cet accueil et fera état des bonnes pratiques menées sur certains territoires. L'objectif étant de dresser des recommandations sur les partenariats et initiatives innovantes à développer sur les territoires pour favoriser cet accueil.

↳ **Dominique Ducroc-Accaoui**, conseillère en politiques sociales et familiales de la CNAF.

↳ Animation : **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'Uniopss.

14 LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE PAR L'ACCÈS À LA VIE AFFECTIVE, INTIME ET SEXUELLE

La construction d'une société inclusive doit permettre à l'ensemble des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, l'accessibilité universelle à l'éducation, à l'emploi, à un logement, à la culture... Elle comprend, en outre, le droit à une vie affective, relationnelle, intime, amoureuse et sexuelle au même titre que l'ensemble des citoyens français et des citoyennes françaises. Ce déterminant de santé ne doit pas être négligé et constitue une condition pour assurer le bien-être physique, émotionnel, mental des personnes concernées.

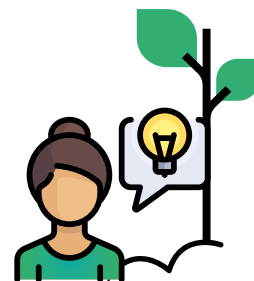
Si la circulaire du 5 juillet 2021 rappelle le droit à la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accompagnées par des ESSMS, rien n'existe pour les personnes âgées.

Comment dépasser le tabou et faire avancer les pratiques professionnelles ? Comment réfléchir dans les établissements sur ce sujet ? Quelle autodétermination pour les personnes ? Le projet de vie personnalisé peut-il être un outil ?



FORUMS-DÉCOUVERTE

VENDREDI 14 JANVIER 2022 À 10 H 45



PROGRAMME EN COURS DE FINALISATION

17 LES COMITÉS LOCAUX DU TRAVAIL SOCIAL

Sous l'impulsion du Haut Conseil du travail social en 2017, des comités locaux du travail social se sont constitués pour croiser les regards des acteurs sociaux d'un territoire.

Proposer un ancrage territorial du Haut Conseil du travail social, c'est créer des instances de réflexions dans une perspective de valorisation du travail social, de décroisement et de modernisation des pratiques. Mais c'est aussi constituer un réseau en s'appuyant concrètement sur l'expertise des acteurs des territoires. C'est la mobilisation de toutes les forces vives territoriales pour que ce comité soit un véritable outil au service des travailleurs sociaux, des intervenants sociaux mais aussi des personnes accompagnées, en favorisant le dialogue interinstitutionnel, la participation de tous et toutes. C'est aussi faire le pari de la coopération, de l'intelligence collective, de la réflexion comme moteur de l'action, accepter de s'engager dans une démarche dans laquelle seuls les contours sont donnés, mais où le contenu est à co-construire pour qu'il réponde au mieux aux réalités et préoccupations locales en matière de travail social.

Ce forum permettra d'entendre deux comités témoigner de leur constitution et de leurs actions.

✚ **Animation : Isabelle Léomant**, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours, Uniopss.

18 INNOVATION : COMMENT MIEUX L'IDENTIFIER ET SOUTENIR SON DÉVELOPPEMENT ?

L'innovation recouvre une multitude de formes. Les associations employeuses en sont très souvent pourvoyeuses, sans pour autant mettre en avant ces réalisations qui donnent une véritable dynamique au projet associatif. Ce forum est l'occasion de mieux appréhender les enjeux de l'innovation auxquels contribuent l'ensemble des acteurs économiques, dont le monde associatif.

Quelles sont les modalités qui concourent à la mise en œuvre d'innovations ? Quels sont les différents types d'innovations ?

Quelles sont celles qui peuvent bénéficier de financements pour être pérennisées ?

✚ **Animation : Des représentant.e.s des Banques Populaires.**

19 LE CRM COMME OUTIL D'INNOVATION POUR TRANSFORMER VOTRE RELATION ADHÉRENTS, BÉNÉVOLES ET DONATEURS

Entre centralisation et partage des informations en interne, ciblage affiné, communication automatisée et personnalisée, digitalisation des échanges, entre autres, le CRM regorge de fonctionnalités plus efficaces les unes que les autres.

À travers cet atelier, découvrez comment un outil digital innovant permet à votre organisation de changer son approche relationnelle avec ses publics, qu'ils soient adhérents, bénévoles, ou donateurs, et ce, afin de toujours mieux les servir et d'augmenter leur engagement. Cet atelier sera illustré par des exemples concrets, enrichi du témoignage du réseau Uniopss-Uriopss et complété des meilleures pratiques de mise en place.

✚ **Stéphanie Gaillard** et **Thomas de Chevigny**, Eudonet.



*Réforme de l'évaluation
des ESSMS, protection de
l'enfance, santé mentale,
innovations managériales...
d'autres ateliers et forums
viendront prochainement
compléter ce programme !*



LE VILLAGE DES EXPOSANTS, À L'HEURE DE L'INNOVATION !

Partie prenante de l'Espace Agora du Congrès, le Village des exposants mettra en lumière les innovations du réseau Uniopss-Uriopss, des adhérents, des partenaires... Rendez-vous sur les stands, dans les points-innovation pour des découvertes et temps d'échanges !

FRAIS DE PARTICIPATION

- ❖ **310 € Adhérents**
- ❖ **465 € Non-adhérents**

Tarifs dégressifs en fonction du nombre d'inscrits (au sein d'un même organisme). Les tarifs indiqués comprennent l'inscription aux séances plénières, à l'Espace Agora (ateliers-débats, forums-découverte...), l'accès aux Villages des exposants pendant les 2 jours du congrès, la mallette du participant. Ils ne comprennent pas les repas, la soirée festive du 13 janvier 2022, les moyens de transport ni l'hébergement.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Uniopss, avant le 14 décembre 2021. En cas d'annulation, un montant de 80 € sera retenu pour les frais de gestion. Au-delà du 14 décembre 2021, les frais d'inscription sont dus en totalité.

RÉDUCTION TRAIN

25 % sur les trajets aller-retour. Merci de préciser lors de votre inscription, si vous désirez un fichet spécial congrès. Il vous sera alors adressé par courrier.

REPAS

Les déjeuners des 13 et 14 janvier peuvent être pris sur place moyennant un forfait de 35 € par repas et par personne (dans la limite des places disponibles). Les repas réglés lors de l'inscription ne pourront donner lieu à un remboursement en cas de désistement après le 14 décembre 2021.

SOIRÉE FESTIVE

Le 13 janvier à 19 h 30, l'innovation sera une nouvelle fois au rendez-vous avec un dîner de saveurs bretonnes, ponctué par des interludes musicaux, dans ce lieu chargé d'histoire qui abrita le Couvent des Jacobins (devenu aujourd'hui Centre des Congrès de Rennes).

❖ *Tarif : 58 € par personne.*



Inscrivez-vous en ligne Simple, pratique et rapide !

Rendez-vous sur le site dédié au Congrès :

congres.uniopss.asso.fr

❖ En quelques clics, vous pouvez inscrire les participants de votre structure et **beneficier des tarifs dégressifs** que nous proposons en fonction du nombre d'inscrits.

❖ **Vous choisissez librement votre mode de règlement** : par carte bancaire (paiement sécurisé en ligne), par chèque, par mandat...

CONTACT

UNIOOSS / Secrétariat du Congrès

- ❖ 15 rue Albert - CS 21306 75214 Paris Cedex 13
- ❖ Tél. 01 53 36 35 00 Fax 01 47 00 84 83
- ❖ congres@uniopss.asso.fr

ACCÈS

Centre des Congrès de Rennes métropole Couvent des Jacobins

20 place Sainte-Anne – 35000 Rennes

- ❖ A 20 minutes à pied ou 7 minutes en métro de la gare de Rennes
- ❖ 3 parkings à moins de 5 minutes à pied du Couvent des Jacobins (Parking Place Hoche, Parking Halles Martenot, Parking Chézy-Dinan)

❖ **Métro et Bus** : Station Sainte-Anne

❖ **Lignes de Bus** : 9 / 12 / 51 / C1 / C5 / N2

Le réseau de transport en commun est 100 % équipé pour les personnes à mobilité réduite.

Par le train :

Gare SNCF de Rennes (56 navettes par jour)

- ❖ 1h25 de Paris ❖ 2h47 de l'aéroport Paris - Charles de Gaulle
- ❖ 3h53 de Lille ❖ 3h51 de Lyon

Par la route :

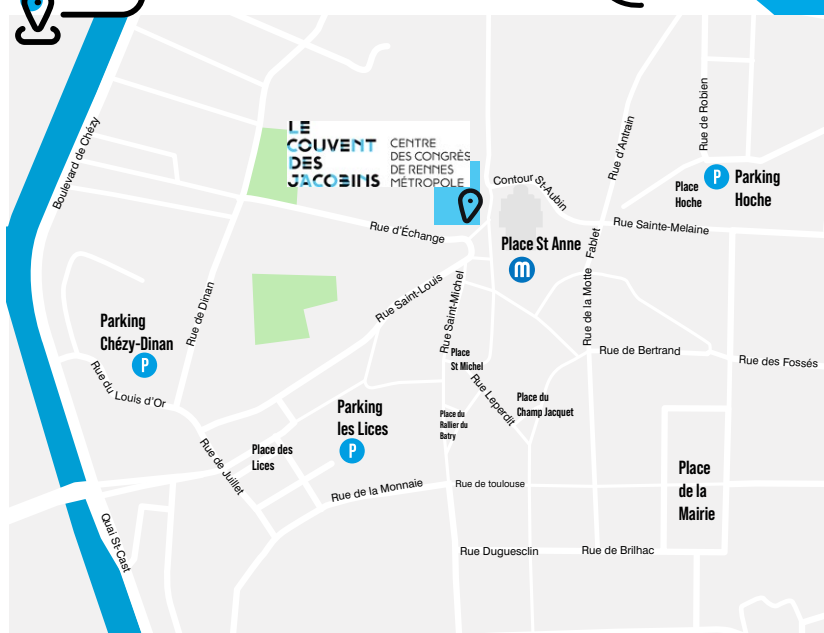
- ❖ 3h30 de Paris ❖ 1h00 de Nantes
- ❖ 4h30 de Bordeaux ❖ 5h30 de Lille

Par avion :

Aéroport de Rennes Bretagne

❖ 1h de Paris - Charles de Gaulle

❖ Vols directs quotidiens des principales villes françaises et européennes



En savoir plus et s'inscrire
congres.uniopss.asso.fr

Bulletin d'inscription

À retourner complété et accompagné du règlement

(chèque bancaire à l'ordre de l'Uniopss) à l'adresse suivante :

UNIOOSS – Secrétariat du Congrès – 15 rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris Cedex 13



ORGANISME

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

PAYS TÉL.

E-MAIL *

TAMPON DE L'ORGANISME

TARIFS DÉGRESSIFS SELON LE NOMBRE D'INSCRITS	
Inscrits	Non adhérents
1 ^{er} et 2 ^e	310 €/pers.
3 ^e et 4 ^e	280 €/pers.
5 ^e et suivants	210 €/pers.
	465 €/pers.
	420 €/pers.
	315 €/pers.

* N'oubliez pas de mentionner votre e-mail afin de recevoir vos badges d'accès au Congrès

Participants	Nom, Prénom en capitales	Fonction	Montant inscriptions (a)	Déjeuners 35 € par repas et par personne		Soirée festive 58 € par personne	Fiche SNCF (à cocher)	
				13 janvier	14 janvier			
1 ^{er}			€	€	€	13 janvier à 19h30	€	<input type="checkbox"/>
2 ^e			€	€	€		€	<input type="checkbox"/>
3 ^e			€	€	€		€	<input type="checkbox"/>
4 ^e			€	€	€		€	<input type="checkbox"/>
5 ^e			€	€	€		€	<input type="checkbox"/>
6 ^e			€	€	€		€	<input type="checkbox"/>
7 ^e			€	€	€		€	<input type="checkbox"/>
8 ^e			€	€	€		€	<input type="checkbox"/>
9 ^e			€	€	€		€	<input type="checkbox"/>
10 ^e			€	€	€		€	<input type="checkbox"/>
11 ^e			€	€	€		€	<input type="checkbox"/>
Sous-totaux			(1) €	(2) €	(3) €	(4) €	€	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)		 €					

(a) Pour chaque inscrit, indiquez le tarif d'inscription correspondant en vous référant aux tarifs mentionnés dans l'encadré « Tarifs dégressifs selon le nombre d'inscrits ».

Inscrivez-vous en ligne, simple, pratique et rapide !
congres.uniopss.asso.fr

En soumettant ce bulletin d'inscription, j'accepte que les informations saisies soient transmises aux exposants du Congrès 2022




de l'Uniopss pour permettre à ceux-ci de communiquer avec moi : OUI NON

Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par ce bulletin, veuillez consulter notre politique de gestion des données personnelles : congres.uniopss.asso.fr/fr/pages/mentions-legales-14.html

Retrouvez les conditions générales de vente sur le site internet du Congrès



15 rue Albert - CS 21306, 75214 - Paris Cedex 13
Tél. 33 (1) 53 36 35 00

contact@uniopss.asso.fr - www.uniopss.asso.fr -    - #CongresUniopss2022